

CONSEIL SYNDICAL de l'AFP
Mairie d'ARVIEUX – le 26/09/13 mars 2017

Présents : Marc BLANC, Colette PHILIP, Bernard MEISSIMILLY, Philippe CHABRAND, Jean-Denis PRAT Christian BLANC, Pierre BLANC.

Absents : Roger MARCELLIN, Michel FAURE, (excusés), Nicolas BARBESIER et les suppléants : Anna ALBERT et Pierre BLANC.

Présent à titre consultatif : Daniel BRUNET pour l'ONF

Marc BLANC, Président ouvre la séance en remerciant les participants d'être présents.

1. Bilan de la saison estivale : printemps/été 2017 :

Tout semble s'être bien passé cet été dans l'ensemble.

Pas de souci au niveau des cabanes pastorales : bon entretien. Suivi et « dépannage » fait par Jean-Marc ALBERT au niveau communal (ex purge du chauffe-eau, ampoules, panneaux solaires, etc...)

Les troupeaux transhumants vont partir d'ici quelques jours : cette année moins d'herbe dans l'ensemble (gel au printemps puis sécheresse...). Marc a vu avec le berger de Clapeyto pour cette fin de saison : pâturage au fond de Pra-Bernard.

Quelques attaques de loups sur le troupeau de Christophe REYNIER secteur de Baoude et pied du col de Furfande. + Veau à la Chalp de Christian ces derniers jours.

Pour les veaux de Jalleit : tjrs problème d'eau. Le groupement pastoral demande de pouvoir brancher un tuyau sur la borne incendie. > Voir pour mettre un compteur afin de justifier l'utilisation de l'eau.

2. Le point sur la situation financière de l'AFP : conventions, recettes, paiement des indemnités :

Pour le moment il ne s'est pas passé grand-chose au niveau budget. Adeline va préparer début octobre :

- Dépenses : versement des indemnités aux propriétaires.
- Recettes : les titres selon les conventions auprès des agriculteurs et utilisateurs (apiculteurs, etc...).
- L'année n'est pas finie : on peut encore prévoir des travaux, si nécessaire :
 - o Prévoir un programme de subvention pour nettoyer les canaux et caniveau en bordure des routes et chemins d'exploitation. > reprendre le dossier, à voir au niveau communal car concerne aussi les chemins du remembrement hors AFP.
 - o Voir ré engazonnement des traines après exploitations forestières : surtout « moche » la première année mais cela « cicatrise » rapidement. Est-ce vraiment utile ?
 - o Voir pour nettoyage des prés de Pra Bernard après les coulées de matériaux dans les propriétés et à proximité des pistes de ski de fond. > A voir. Faire faire des devis pour intervention pelle mécanique et évacuation....
 - o Qui va reprendre les terrains de Raymond THOMAS qui cesse son activité ? Pas de réponse au courrier fait auprès des agriculteurs.
 - o Secteur de Pra-Bernard : voir pour faire passer les brebis du troupeau transhumant à son arrivée puis avant départ à l'automne ? A ajouter à sa convention (+ Ajustement du prix).

3. Programme débroussaillage sur le secteur des Maisons/Le Pasquier :

- Les services du Parc Naturel Régional du Queyras sont « chef de file » de cette opération qui est prévue sur plusieurs communes : Abriès, Château Ville Vieille, Aiguilles, Ceillac. Une étude préalable doit établir : les contours de la zone, le travail à effectuer, le type de buissons qui referme l'espace agricole, etc... Sur le secteur des Maisons/le Pasquier : ce n'est pas encore

« catastrophique » mais l'intervention se justifie, néanmoins beaucoup plus simple que sur Aiguilles par ex.

- Il conviendra de prévenir les propriétaires concernés dès que la zone sera précisément définie pour ces 25 ha.
- La délibération pour ce programme de demande de subventions est acceptée par 5 voix pour et une abstention.

4. Etude d'utilisation de terrains dans le périmètre de l'AFP :

Marc Antoine PRAT a fait une demande pour « travailler les terres dont il est propriétaire avec sa famille ». Il indique « *Je voudrais continuer à entretenir (ce qui n'est pas le cas actuellement) les terres de l'Esteyère, Champ-Rouit et Gavardin, tout comme nous travaillons déjà les terrains dans le village.... Je prendrai en charge l'exploitation de ces terrains dès le printemps 2018* ».

Le Conseil Syndical relit les statuts : « *les propriétaires qui le souhaitent pourront cultiver des pommes de terre ou exploiter et déposer leurs bois sur leurs parcelles situées dans le périmètre de l'association. Ils devront simplement informer le locataire ou le conseil syndical des emplacements et des changements de ces cultures ou tas de bois avant le 30 avril de l'année en cours* ».

Ainsi que le règlement : « *Si un propriétaire désire reprendre une ou plusieurs de ses parcelles pour ses besoins personnels ou sa famille, ultérieurement à la création de l'AFP, il doit avertir le Conseil Syndical avant la fin de l'année précédant cette reprise.* »

Il n'y a pas d'autre précision quant aux surfaces, utilisation, reprise par rapport à l'exploitant actuel...

Après discussion, il est décidé de demander l'avis de Monsieur Denarié pour ne pas créer un précédent (si tout le monde fait pareil) et avoir son avis sur cette reprise vis-à-vis de la PAC (engagement par rapport à l'utilisatrice). Une prochaine réunion sera programmée avant la fin de l'année.

5. Questions diverses.

- Routes d'exploitation et forestières à entretenir :
 - o Route du Queyron : à combler avec de la terre deux jonctions entre bois d'eau et béton.
 - o Route de Catinat : pourrait faire l'objet d'un programme de réhabilitation (comme route de Furfande ou du Queyron). Usage forestier. Voir pour ce programme : ONF et au niveau de la Commune (maitre d'ouvrage).
 - o Route de Roue : il serait bien de prévoir des travaux de niveleuse, compactage et broyage : dépense « raisonnable » > à voir.
- Précisions de Mme ANDRES sur l'utilisation des prés de Champ Rouit au printemps suite à la demande du conseil Syndical pour le déchargement des brebis du troupeau de Christophe REYNIER ; Le conseil en prend acte. Elle en conserve l'usage.
- Demande de cueillette de Mr Sébastien CHOSSON. Essentiellement de l'Hysope et prunes de Briançon. Du coup il demande un « ajustement » des montants demandés : par une redevance au Kg à la place d'un montant forfaitaire. > Voir dans les autres communes comment ils font ?
- Demande de Mr THOMAS Robert pour les ruches. Il indique qu'il n'en a que 10 en transhu: pas de facture cette année.
- Village des Escoyères : voir compte rendu de la rencontre avec Mme GUIVAR'CH.
- Travaux sur le chalet de Furfande à la Valette : maîtrise communale. Bon avancement des travaux (photos)
- ONF : coupe martelée dans les parcelles 34 et 41 au pied du Laus. Sera mise en vente au printemps 2018 avec éventuellement l'exploitation dans l'été/automne 2018. > Voir avec le Groupement pastoral pour le pâturage: parcelles dans le secteur des parcs notamment de nuit.

Vu le Président, Marc BLANC.



Association Foncière Pastorale d'Arvieux
Mairie d'Arvieux
La Ville
05350 ARVIEUX